

**Ministry of Education**

Financial Analysis and  
Accountability Branch  
900 Bay Street  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto, ON M7A 1L2  
Tel.: (416) 326-0201  
Email: Marie.Li@Ontario.ca

**Ministère de l'Éducation**

Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
900, rue Bay  
20<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2  
Tél.: (416) 326-0201  
Courriel: Marie.Li@Ontario.ca

**2015: SB10****NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendantes et surintendants des affaires et des finances

**EXPÉDITRICE:** Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE:** **avril 17, 2015**

**OBJET :** **Rapports financiers intermédiaires**

---

L'automne 2009, le ministère a publié la note de service 2009 : SB38 (Rapports financiers intermédiaires) recommandant les meilleures pratiques et fournissant un exemple de modèle de rapport financier intermédiaire.

Le modèle initial avait été développé par un groupe de travail du personnel du ministère et des représentants de plusieurs conseils scolaires.

Depuis la mise en service de ce modèle, les rapports financiers au sein des conseils scolaires ont été affectée par l'application des règles comptables CCSP et les changements à comment les conseils doivent rapporter leur excédent accumulé / (déficit) au tableau 5. Pour aider à fournir ces rapports financiers intermédiaires conformément à ces changements, le modèle a été révisé. Joint à cette note de service est le modèle mis à jour.

Ce modèle reflète les modifications suivantes :

Le tableau de bord/sommaire

1. Les lignes subventions de fonctionnement et subventions d'immobilisations ont remplacé la ligne subventions provinciales dans la section Revenu afin de fournir

plus de détails.

2. L'immobilisation a été renommée en les installations destinées aux élèves dans la catégorie des dépenses.
3. Un item Transport a été ajouté à la partie des dépenses pour fournir plus de détails.
4. L'item 'ajustements du CCSP' a été ajoutés à la section des dépenses pour s'assurer que l'excédent accumulé / (déficit) dans les rapports financiers
5. intermédiaires soit égal à l'excédent accumulé / (déficit) du Tableau 5 de SIFE.
6. L'excédent accumulé / (déficit) de l'exercice précédent a été ajoutée afin que la balance de clôture de l'excédent accumulé / (déficit) aux fins de conformité soit reporté.

#### Sommaire des subventions

1. La partie supérieure correspond maintenant à la section 1 du SIFE pour le total des allocations.
2. La partie Ajustements a été ajoutée pour que le rapport réconcilie au Total des subventions législatives prévues.
3. Les parties Autres revenus, Total des impôts et revenus reportés ont été ajoutés afin que le rapport corresponde au tableau 9 du SIFE pour le Total des revenus.

#### Sommaire des dépenses

1. Les dépenses d'instruction et administration des écoles ont été regroupées
2. L'item installations destinées aux élèves a été divisé pour fournir plus de détails
3. L'item Autres a été divisé pour fournir plus de détails
4. Toutes les sections comprennent l'amortissement et les réductions de valeur
5. Les ajustements du CCSP ont été inclus donc le sommaire doit s'accorder à l'excédent accumulé / (Déficit).

Pour rappel, les autres recommandations clés pour des Rapports financiers intermédiaires efficaces contenues dans la version initiale de la note de service 2009: SB38 étaient:

1. Établir un **calendrier d'établissement de rapports** au début de l'année et informer les conseillers scolaires du calendrier proposé en septembre;
2. Préparer au moins **trois rapports pendant l'année** en utilisant un format

uniforme, et chaque rapport doit contenir les mêmes indicateurs de rendement;

3. Le rapport doit aussi comporter des **indicateurs de la performance non financière** (par exemple, effectif et dotation en personnel);
4. Expliquer les **écarts clés** et arriver à une conclusion.

L'évaluation des risques est très utile pour vérifier si les prévisions (de l'évaluation du budget) sont exactes ou si, en fonction des exercices précédents, il y a des pressions ou des économies éventuelles en plus de celles précisées dans les prévisions budgétaires. Il s'agit d'un simple indicateur qui ne signifie pas que les prévisions sont exactes ou inexactes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Jeff Lewis au 416 325-0607 ou à l'adresse [jeffrey.lewis@ontario.ca](mailto:jeffrey.lewis@ontario.ca) ou bien, avec votre agent des finances du ministère.

*Original signé par*

Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières